

# *Origine sociale des classes moyennes du Grand Paris : la génération née en 1906-1912 (fonctionnaires exclus)*

---

*Françoise CRIBIER*

**Françoise CRIBIER**  
*Equipe de géographie sociale  
et de gérontologie  
Université de Paris VII*

Cette recherche ne concerne pas seulement les classes moyennes, mais l'ensemble d'une génération de travailleurs salariés du secteur privé de l'agglomération parisienne. Les fonctionnaires n'y sont donc pas présents, ni l'ensemble des commerçants et artisans, mais une grande partie de ces derniers, et plusieurs des fonctionnaires, ont cotisé à la Caisse vieillesse du régime général et figurent dans notre population. Voilà qui nous permettra d'observer à la fois les couches moyennes salariées et des couches moyennes traditionnelles, de comparer les itinéraires résidentiels de différentes catégories de métier, et de proposer, en nous aidant des enquêtes par entretien que nous avons réalisées, et du traitement d'un grand nombre de données sur les métiers successifs, une définition des couches moyennes.

1 – Cette recherche porte sur **les expériences de vie d'une génération**, de la jeunesse à la retraite (prise vers 1972), et nous avons depuis régulièrement suivi cette population. Nous cher-

chions à savoir ce que les gens avaient fait de leur vie, et ce que leur vie avait fait d'eux. Nous nous sommes intéressés aux acteurs sociaux et à leurs stratégies, en distinguant stratégie professionnelle, stratégie résidentielle, stratégie familiale : mais chacune fait partie d'une stratégie globale des sujets.

Il s'agit d'un échantillon représentatif de 1 371 nouveaux retraités de l'année 1972, nés entre 1906 et 1912, ayant tous travaillé et terminé leur carrière en région parisienne, mais d'origines géographiques très diverses : le tiers seulement sont nés dans le grand Paris de l'époque. Nous avons eu accès à leurs dossiers de retraite, qui contiennent des informations sur leur carrière, nous avons fait une première enquête approfondie auprès d'un échantillon représentatif de 432 ménages (voir certains tableaux), puis des enquêtes sur l'ensemble de la population. Parallèlement nous avons conduit des enquêtes plus qualitatives sur diverses sous-populations, consacrées à divers thèmes : l'arrivée à Paris, le départ de Paris à la retraite, le passage à la retraite, l'histoire résidentielle... Ces enquêtes de type biographique ont permis de juger de la qualité des données recueillies par les autres méthodes, et d'appréhender les processus et les représentations.

Les enquêtes ont été réalisées auprès de la population *restée en France*, qu'elle soit restée à Paris ou partie vivre en province (3 retraités sur 10). Les travailleurs installés à l'étranger à la retraite, et qui tous étaient nés à l'étranger, ne sont pas étudiés dans ce travail : ils n'ont pu être enquêtés, leurs dossiers sont partiellement remplis, les indications sur leur lieu de naissance ou le métier des parents sont vagues. Il s'agit pour l'essentiel d'immigrés ouvriers restés ouvriers qui ont constitué une part non négligeable de la classe ouvrière, mais d'une infime fraction des classes moyennes.

La première originalité de cette recherche est qu'il s'agit d'une génération née avant la première guerre mondiale. Leurs parents étaient nés entre 1860 et 1890, nos enquêtés sont entrés sur le marché du travail dans les années 20, ils ont 2 733 ans au début de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, et 40 ans au début de la grande expansion économique de l'après guerre. Ils sortiront du marché du travail au début des années 1970. Les carrières se déroulent sur près d'un demi-siècle, pendant une période de grandes transformations économiques et d'intense changement social. Une bonne part de cette génération connaîtra, en partie du fait de la montée des provinces vers Paris, une promotion importante, une augmentation sensible de la part relative des classes moyennes, et des modalités variées d'accès à ces catégories sociales.

2 – Notre travail permet de réfléchir aux **méthodes d'observation des catégories sociales** et de les critiquer. Qu'il s'agisse de l'appartenance à une catégorie professionnelle, à une catégorie sociale, des changements au cours de la vie, des différences entre les parents et les enfants, le problème se pose de choisir des catégories de métiers, des catégories de ménages, sur une échelle telle qu'on puisse voir en termes de promotion ce qui est pareil, inférieur ou supérieur, comme si le phénomène était unidimensionnel... Se pose aussi le problème de la *définition des couches moyennes* dans la génération des parents et dans celle des enfants, celui de la *catégorie sociale de ménage*, en termes de mode de vie, de participation au procès de travail et de situation dans l'échelle sociale : il fallait donc connaître les origines sociales et la vie professionnelle du conjoint.

Nous sommes partis d'une division en *six métiers*, au sens commun du terme, qui correspond à des aspects bien réels de la division du travail selon la nature

des tâches, le type de lieu de travail, le mode de vie au travail : personnels de service, employés, techniciens, cadres de l'industrie et du commerce, enfin commerçants et artisans auxquels nous avons joint les gérants salariés du commerce, nombreux à Paris, dont le mode de vie est celui des commerçants et dont le revenu dépend de la façon dont « marche » leur commerce. Nous avons décidé de classer parmi les employés les femmes de service payées au mois, qui travaillaient dans des cantines ou au nettoyage dans une grande entreprise, et de ne garder dans le personnel de service que les femmes de ménage payées à l'heure, qu'elles soient employées chez des particuliers ou, à temps partiel, dans des entreprises, et bien sûr les domestiques. Nous avons d'autre part réuni les cadres moyens et les techniciens et avons ajouté à ce groupe le sommet de la maîtrise ouvrière (chef d'atelier, de garage). Mais nous avons gardé à part les cadres supérieurs, très différents des cadres moyens par leur situation dans l'entreprise et leur salaire (voir graphique).

Il restait alors à segmenter les deux grosses catégories des *ouvriers* et des *employés*, en cherchant le clivage interne le plus pertinent en matière de compétence, de conditions de travail, de sécurité et stabilité de l'emploi, et bien sûr de montant des salaires puis des retraites. La qualification que nous voulions saisir est celle de l'emploi (celle du travailleur qui occupe cet emploi est souvent supérieure). Mais plutôt que la qualification retenue par l'employeur, codée selon des systèmes qui varient selon les métiers, les secteurs économiques, les entreprises, et bien sûr le genre (gender), nous avons choisi de retenir la *qualification réelle de l'emploi*. L'*emploi qualifié* est pour nous celui qui ne peut être tenu que par une personne instruite et formée à cet emploi-là, et l'*emploi « peu qualifié »* celui qui

peut être occupé par une personne peu instruite après un apprentissage rapide.

Ajoutons que les métiers dits alors « peu qualifiés » demandent eux aussi une réelle compétence. Le travail doit être fait vite et bien si l'on veut garder sa place, et il est aussi difficile, dans un autre genre, que celui de bien des métiers « qualifiés » ; enfin dans les usines il est souvent plus fatigant que celui des ouvriers professionnels, dans les bureaux et les magasins plus dur physiquement que celui des employés qualifiés.

La difficulté était de fixer une limite équivalente à l'intérieur du groupe des ouvriers et à l'intérieur de celui des employés :

– Pour les *ouvriers*, elle passe clairement entre manœuvres et ouvriers spécialisés d'une part, ouvriers professionnels et maîtrise de l'autre (nous dirons OS pour les premiers, OP pour les seconds).

– Pour les *employés*, nous avons cherché à isoler des emplois qualifiés comparables à ceux des ouvriers professionnels : le quart seulement des employés appartient alors à ce groupe (EQ sur les tableaux) avec les secrétaires, les comptables, les agents de bureau, les vendeurs qualifiés. Les trois quarts appartiennent au groupe des employés peu qualifiés (nous dirons EPQ), comme les serveuses de cantine, les emballeurs, les vendeurs d'alimentation, les magasiniers, les employés au classement, les huissiers et bien d'autres.

Nos résultats montrent le bien fondé de ces distinctions : les différences entre ces deux populations d'ouvriers ou d'employés portent à la fois sur les origines géographiques et sociales, l'instruction, les pratiques matrimoniales, le type de déroulement de carrière, la promotion possible, le montant des salaires puis des retraites, et bien sûr les modes de vie. Ils confirment que l'opposition employé/ouvrier – aujourd'hui encore

privé par l'Institut français de la Statistique – ne rend pas compte de clivages sociaux importants.

Dans cette génération de retraités, qui appartient aux couches moyennes salariées ? Nous avons considéré qu'elles comprenaient toute la population des techniciens et des métiers d'encadrement, mais aussi les employés qualifiés des bureaux (beaucoup plus nombreux parmi les femmes que parmi les hommes). Par contre les cols bleus qualifiés ne nous paraissent pas appartenir aux couches moyennes quoiqu'ils soient mieux rémunérés que les employés de bureau qualifiés. Au total, parmi *la population restée salariée encore après 50 ans*, 27 % des sujets appartiennent par leur profession personnelle aux couches moyennes (32 % des hommes et 22 % des femmes). Si nous ajoutons les *anciens salariés devenus commerçants ou artisans*, qui sont issus de la même population-mère, nous arrivons alors à 37 % d'appartenance aux couches moyennes : 46 % pour les hommes et 29 % pour les femmes.

Rappelons que par définition tous les commerçants et artisans de ce panel (au total 12 % des effectifs, et nous parlons là des gens dont le métier principal de la maturité est celui de commerçant ou artisan), ont été salariés, et souvent très longtemps. Ajoutons que parmi les hommes *ouvriers* (71 % de tous les hommes ont été ouvriers, mais seulement 42 % d'entre eux le sont encore à 50 ans), *un sur 4 a un jour été établi à son compte, un sur 8 le restant jusqu'à la fin de la carrière*.

La majorité des Parisiens de cette cohorte sont nés en province (46 %), ou à l'étranger (15 %), et 39 % dans ce qui est aujourd'hui le grand Paris : encore 6 % ont-ils été élevés chez des grands-parents en province, en général à la campagne. Au total 4 enquêtés sur dix ont été élevés

à la campagne, et plus de la moitié dans une famille rurale ou récemment installée en ville. La majorité sont nés dans des familles modestes, plus d'un sur cinq a été privé de père (8 % sont nés de père inconnu, 4 % ont été victimes d'un abandon paternel, 11 % ont perdu leur père à la Grande Guerre), et près d'un sur douze a perdu sa mère dans l'enfance. Parmi ceux qui ont eu un père, deux sur trois sont fils de petits exploitants, petits fermiers, ouvriers agricoles, domestiques, employés peu qualifiés, et un sur trois est né dans des familles qui constituaient alors les couches moyennes de la population (artisans, commerçants, employés, cadres).

Il s'agit d'une génération faiblement scolarisée par rapport à celles qui ont suivi, et avec laquelle ils se sont trouvés, surtout dans la seconde moitié de leur vie, en compétition sur le marché du travail. La majorité a le sentiment d'avoir peu bénéficié des bienfaits de l'instruction ; beaucoup attribuent à la malchance, à leur « mauvaise tête » ou à leur manque de « dons », la médiocrité de leur instruction et l'infériorité de leur situation sociale. Mais la plupart connaissent au moins de façon fruste la vraie raison de leur faible instruction : c'est d'être né au mauvais endroit de la société, chez les petites gens de l'époque, et souvent dans les campagnes ou les banlieues ouvrières. Milieu social et milieu géographique sont inséparables dans cette analyse.

Les caractéristiques sociales des parents jouent un rôle important et bien connu, mais en même temps le milieu géographique a un effet propre. Ainsi les moins instruits sont-ils les enfants des ouvriers agricoles, puis ceux des fermiers exploitants ; les enfants d'ouvriers sont plus instruits, parce qu'ils vivaient davantage à la ville et que les parents les envoyaient plus régulièrement à l'école. Les enfants de commerçants et d'artisans

sont un peu moins instruits en moyenne que ceux des ouvriers : ils vivent plus souvent en milieu rural, les parents les « utilisent » parfois dans leur entreprise, et voient moins l'utilité de l'instruction. Les enfants des employés sont mieux scolarisés, en partie parce qu'ils étaient plus souvent citadins que ceux des artisans et commerçants. Viennent nettement en tête ceux des « cadres », mêmes modestes. L'infériorité des enfants de la paysannerie, si frappante, est due au manque d'instruction des parents, aux faiblesses de l'équipement scolaire des campagnes, aux bas niveaux de vie des paysans, à « l'utilité » des enfants dans les fermes. Des campagnes aux grandes villes le milieu géographique, en fait toujours un *milieu socio-géographique*, joue un rôle important. Les conditions d'éducation sont liées à la taille des lieux de résidence de trois façons, par l'équipement scolaire, par le marché du travail, par la diffusion des modèles culturels, et notamment des modèles de promotion : je pense à la fois aux images des métiers et aux personnes qui concrètement les incarnent.

3 - Les principaux résultats présentés dans les tableaux portent sur *la spécificité des couches moyennes salariées*, comparées à l'ensemble des ouvriers, personnel de service, employés peu qualifiés, mais aussi par rapport aux petits effectifs des commerçants et artisans. Ils montrent *le rôle différent, pour les hommes et pour les femmes, du métier des parents, de la scolarité, du milieu géographique d'origine*. Ils montrent également que la mobilité intergénérationnelle comme la mobilité au cours de la carrière sont différentes pour les hommes et les femmes. L'analyse des *filières d'accès aux couches moyennes* montre que les hommes y accèdent à la fois par les emplois qualifiés des bureaux et des usines, notamment le métier ouvrier professionnel exercé après le Certificat

d'Études primaires et l'apprentissage. Les femmes n'ont, en fait, qu'une porte d'accès, celle de l'emploi de bureau qualifié, réservé à des jeunes filles instruites qui n'ont pris un emploi qu'à 15 ou 16 ans (les domestiques, ouvrières, employées peu qualifiées ont commencé à travailler à 12 ans). C'est la raison pour laquelle les femmes qui accèdent aux couches moyennes par leur métier sont presque toutes nées en ville, alors qu'une filière d'accès existe pour les hommes nés à la campagne : l'apprentissage chez un artisan après le Certificat d'études. Nous avons observé aussi comment les femmes ont pu « rattraper » leur classe sociale d'origine par le travail ou par le mariage.

Dans un système de production et dans des marchés de travail, les carrières des hommes et des femmes sont fortement liées aux conditions sociales propres aux milieux sociogéographiques d'origine<sup>1</sup>, à l'organisation de la production, et au statut inférieur des femmes dans la société, que l'on retrouve bien sûr dans l'appareil productif : bien des hommes de ces générations ont « monté » dans l'échelle sociale en encadrant des femmes et des immigrés pendant le grand essor économique des années 50 et 60.

En utilisant les traitements statistiques, les enquêtes, les récits de vie, nous avons pu préciser pour divers métiers les chances d'accéder aux couches moyennes (par exemple la différence entre les ouvrières du vêtement et les autres femmes ouvrières, entre les employés de bureaux qualifiés et les autres employés). Nous avons aussi pu observer ce qui nous semble différencier les couches moyennes des couches populaires dans le rapport à l'emploi, dans le rapport à la ville, dans les stratégies d'éducation des enfants : c'est bien sûr à la base des couches moyennes que les observations seront les plus intéressantes.

1 - Un des avantages des enquêtes qualitatives et des récits de vie est justement d'observer autre chose que l'enquête, ses parents, son conjoint, de chercher dans la constellation familiale une description de la diversité sociale des milieux familiaux - un sujet négligé par l'analyse « père-fils » de la mobilité intergénérationnelle - qui a, disons-le en passant, retenu bien davantage l'attention que la mobilité sociale au cours d'une existence.

**Tableau 1 :**  
**La cohorte des nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1972**  
**(natifs de 1906-1912)**

**Premier métier, dans les années 1920,**  
**selon le métier de leur père**  
 Pourcentages en lignes

(766 enquêtés nés en France\*, ayant un père, et renseignés sur le métier de leur père dans leur jeunesse et sur leur 1<sup>er</sup> métier)

nota : 55% de ces premiers métiers sont exercés en province

Hommes

Métier du père à leur naissance	1 <sup>er</sup> métier	Agri.ou domestique	Ouvrier	Employé de commerce	Employé de Bureau	Techniciens Cadres
Agriculteur exploitant		56	25	3	16	/
Ouvrier agri., manœuvre, journalier		39	58	7	/	/
Ouvrier de métier		11	64	7	10	7
Artisan, commerçant		2	56	20	11	10
Employé		4	52	12	24	6
Cadre ou rentier		0	5	5	38	42
Ensemble		17	48	9	15	9

Femmes

	Agric.	Domes- tique	Ouvrières	O. de couture	Empl. de commerce	Empl. de bureau	Cadre
Agriculteur exploitant	30	35	15	1	13	5	/
Ouvrier agricole, manœuvre, journalier	7	32	28	10	17	6	/
Ouvrier de métier	2	14	37	18	17	9	/
Artisan, commerçant	8	20	15	11	23	17	4
Employé	3	7	15	15	26	26	4
Cadre ou rentier	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Ensemble	8	20	22	13	18	14	1

**Tableau 2 :**  
**La cohorte des nouveaux retraités parisiens de 1972**

**Types de lieux de naissance et catégorie de métier  
de l'âge mûr**

(965 retraités nés en France)

*Pourcentages en ligne*

Hommes

Métier à 50 ans Lieu de naissance	Ouv. empl. peu qualifié pers. service	Employé qualifié	Technicien cadre moyen	Cadre supérieur	Commerçant Artisan
Rural	67	4	13	6	10
Urbain	53	9	11	19	8
Aggl. parisienne	44	10	21	13	12
Ensemble	54	7	16	12	11

Femmes

Métier à 50 ans Lieu de naissance	Ouv. empl. peu qualifié pers. service	Employé qualifié	Technicien cadre moyen	Cadre supérieur	Commerçant Artisan
Rural	79	12	3	/	7
Urbain	64	24	7	1	4
Aggl. parisienne	66	21	7	1	5
Ensemble	70	18	5	0,7	6

**Tableau 3 :**  
**La cohorte des nouveaux retraités parisiens de 1972**

**Age de fin d'études, selon le métier à 50 ans**  
(875 enquêtés vivant en France\*)

*pourcentages en colonnes*

Hommes

Age de fin d'étude	Ouv. empl. peu qualifié	Employé qualifié	Contremaître Technicien cadre moyen	Cadre supérieur	Commerçant Artisan
11 ou 12 ans	46	19	13	5	49
13 ans	36	22	18	2	22
14 à 16 ans	17	21	43	26	21
17 ans et plus	1	38	25	67	7
	100	100	100	100	100

Femmes

Age de fin d'étude	Pers. Service Ouv. empl. peu qualifiée	Employée qualifiée	Technicien cadre moyen	Commerçants Artisans
11 ou 12 ans	51	10	/	50
13 ans	29	14	14	14
14 à 16 ans	19	58	67	26
17 ans et plus	/	18	19	8
	100	100	100	100

\* 7 sur 10 de ces retraités sont restés en région parisienne, 3 sur 10 sont allés vivre en province après la retraite.



**Tableau 4 :**  
**La cohorte des nouveaux retraités parisiens de 1972**

**Métier principal de l'âge mûr (vers 1960)**  
**selon le premier métier des années Vingt**  
(n : 836 retraités parisiens de 1972 vivant en France)

Hommes

Métier vers 50 ans 1 <sup>er</sup> métier	Ouv. empl. peu qualifié	Employés qualifiés	Maîtrise Techniciens, cadres moyens	Cadres supérieurs
Dans l'agriculture	24	6	7	2
Ouvrier	64	18	35	18
Employé de commerce	10	10	13	7
Employé de bureau	2	66	32	24
Cadre	/	/	13	50
Ensemble	100	100	100	100

Femmes

Métier vers 50 ans 1 <sup>er</sup> métier	Ouvrières Pers. de service empl. peu qual.	Employées qualifiées	Techniciens cadres moyens	Commerçants Artisans
Dans l'agriculture	11	3	/	22
Domestique	27	4	/	5
Ouvrière d'usine	30	5	/	14
Ouvrière de la couture	15	7	4	11
Employé de commerce	12	14	27	42
Employé de bureau	5	63	50	5
Cadre	/	3	8	/
Ensemble	100	100	100	100